Resumés[a]

Ole Gjems-Onstad

Le project d'une Association Européenne: un symbole en quête d'amis?

La proposition visant la création Association européenne (AE) fut révisée en 1993 et n'a pas encore été adoptée. Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont apparemment contre ce projet alors que la France et l'Espagne, qui auront la présidence de l'Union Européenne en 1995, y seraient plutôt favorables. Personne ne sait pour l'instant si cette proposition sera adoptée, ni quand. Sur de nombreux points elle est défectueuse, trop bureaucratique et trop détaillée. Elle consacre trop d'attention aux procédures internes de l'Association et se penche insuffisamment sur les possibilités de fraude fiscale et de l'exploitation d'un cadre réglementaire trop laxiste pour les organisations sans but lucratif dans certains pays membres. Ce projet est surtout important pour les petites et moyennes organisations sans but lucratif, pour lesquelles les coûts d'implantation dans d'autres juridictions et de la mise en conformité avec les législations étrangères pourraient être disproportionnés. Pour les grandes organisations les coûts pourraient être plus marginaux. Nonobstant les défauts de ce projet, sa non-adoption risquerait d'être encore une occasion ratée dans la saga moderne des organisations sans but lucratif.

Keith Snavely et Uday Desai

Le secteur sans but lucratif en Bulgarie: la quête d'une forme, d'un objectif et d'une legitimité

La Bulgarie, tout comme les autres pays de l'Europe de l'est depuis la chute du communisme, est passée rapidement à la création d'organisations sans but lucratif privées, autonomes et bénévoles. Comme les autres pays également, la Bulgarie doit surmonter un certain nombre de défis pour réussir son objectif d'un secteur sans but lucratif fort. Les principaux défis consistent à établir une base juridique solide, à définir l'objectif social et les fonctions du secteur associatif et à créer une légitimité pour ces organisations dans l'esprit du peuple bulgare. L'article analyse ces trois défis après avoir décrit la forme et les charactéristiques que revêt le secteur sans but lucratif qui est en train de naître en Bulgarie.

Norman Lee, Peter Halfpenny, Andrew Jones et Heather Elliot

Sources de données et estimations des dons de bienfaisance en Grande Bretagne

L'article décrit deux enquêtes majeures, la *Family Expenditure Survey* (Enquête sur les Dépenses Familiales) et la *Individual Giving Survey* (Enquête sur les Dons Individuels) sur lesquelles se basent les estimations des dons individuels aux oeuvres de bienfaisance. Il analyse les raisons et la signification de la différence entre les deux estimations et tire des conclusions quant aux avantages et aux inconvénients des deux sources de données et aux circonstances justifiant

https://doi.org/10.1007/BF02353980 Published online by Cambridge University Press

l'utilisation soit de l'une, soit de l'autre.

Karen Paul

La philanthropie des entreprises en Afrique du Sud: expérience utile pour les initiatives de développement local

A partir de la fin des années 70, des multinationales américaines ainsi que des entreprises sud-africaines ont donné leur soutien à des initiatives de développement local à Soweto. Une comparaison de ces deux projets permet de déceler des différences considérables du point de vue de l'approche adoptée et du degré d'efficacité. Les entreprises américaines ont subventionné une école d'enseignement secondaire, Pace, qui a subi de graves problèmes par suite de difficultés d'organisation imprévues par les donateurs. Les entreprises sud-africaines ont subventionné un centre éducatif, le centre Funda, qui a pu se développer plus progressivement et qui est plus enraciné dans la société locale. L'étude de ces deux cas permet de tirer des leçons pouvant servir à d'autres entreprises désireuses de soutenir des initiatives de développement local.

Zusammenfassungen[b]

Ole Gjems-Onstad

Der Europäische Verein: Ein Symbol, das dringend Unterstützung braucht?

Der Gesetzesantrag über den Europäischen Verein (EA) von 1991 wurde 1993 überarbeitet und ist bis jetzt nicht verabschiedet worden. Großbritannien und Deutschland haben sich scheinbar gegen das vorliegende Gesetz entschieden, während Frankreich und Spanien, die 1995 die Präsidentschaft in der Europäischen Union innehaben, dem Gesetzesvorschlag gegenüber eher positiv eingestellt sind. Niemand weiß genau, wann eine Verordnung in Kraft treten wird. Der Antrag besitzt etliche Mängel, zudem ist er zu bürokratisch und zu detailliert. Der inneren Vereinsordnung wird zu viel Aufmerksamkeit geschenkt, zu wenig dagegen auf die Möglichkeiten der Steuerhinterziehung und andere Problembereiche geachtet. Eine EA-Verordnung ist für kleine und mittlere Vereine von größter Bedeutung. Für diese Organisationen können die Kosten ihrer Etablierung innerhalb fremder Rechtsprechungssysteme und der Befolgung ausländischer Gesetze unverhältnismäßig hoch sein. Für Großvereine mögen diese Kosten letztlich eher marginal sein. Trotz ihrer Mängel wäre es eine weitere verlorene Chance in der modernen Vereinsgeschichte, wenn die vorgeschlagene Verordnung nicht in Kraft treten würde.

Keith Snavely und Uday Desai

Bulgariens Nonprofit-Sektor: Die Suche nach Form, Ziel und Legitimität

Bulgarien ist wie andere osteuropäischen Staaten seit dem Zusammenbruch des kommunistischen Regimes dazu übergegangen, die Entwicklung von

https://doi.org/10.1007/BF02353980 Published online by Cambridge University Press